



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –

E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Monsieur François Rebsamen, Ministre de
l'Aménagement du territoire et de la
Décentralisation

Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre
de la Transition écologique, de la
Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la
Pêche

Paris, le 26/05/2025,

Objet : préavis de grève pour la journée du jeudi 5 juin 2025

Monsieur et Madame les Ministres,

Force est de constater que le Président de la République, le Premier ministre et les membres du gouvernement travaillent à l'élaboration d'une purge budgétaire pour le moins indigeste. Ainsi, 40 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques sont envisagés au titre des prochaines lois de finances et de financement de la sécurité sociale. Les gels et annulations de crédits se multiplient.

La Fédération Nationale de l'Équipement-Environnement CGT organisant les personnels du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation (MAT) et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche (MTE) dépose donc un préavis de grève pour la journée du **jeudi 5 juin 2025**, couvrant l'ensemble des personnels, titulaires et contractuels, relevant de ces ministères, de leurs services déconcentrés, directions, agences, opérateurs et établissements publics, sur l'ensemble du territoire, y compris les personnels travaillant de nuit.

En effet, la FNEE CGT porte les revendications suivantes :

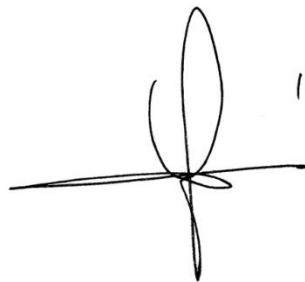
- Sortie des politiques d'austérité et construction des lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases ;
- Renoncement à tout jour de carence ;
- Rétablissement du 100 % de la rémunération versée au titre du congé maladie ordinaire ;
- Rétablissement du versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- Abrogation de la contre-réforme des régimes de retraite. Réduction du temps de travail tout au long de la vie avec notamment un droit au départ à la retraite à 60 ans, et les 32 heures hebdomadaires ;
- L'abandon définitif du projet de loi dit Guérini, le maintien et le renforcement du statut général des fonctionnaires ;

- L'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, la refonte des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois, la définition d'un plan pluriannuel de recrutement, la titularisation des agent.es non titulaires dont le nombre ne cesse d'augmenter ;
- L'ouverture immédiate de discussions pour la reconnaissance du service actif et la restitution des bonifications statutaires pour les personnels exposés à des risques professionnels ;
- L'intégration dans le salaire et l'ouverture à la cotisation pour les régimes indemnitaires ;
- L'arrêt de toutes réorganisations de services et Établissement Publics du pôle ministériel ;
- La stricte préservation budgétaire des missions publiques opérées par les Agences et Établissement Publics du pôle ministériel ;
- La suppression du 30^{ème} indivisible pour fait de grève.

Le présent courrier vaut préavis de grève pour l'ensemble des personnels, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval du 5 juin 2025.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur et Madame les Ministres, l'expression de notre considération distinguée

Pour la FNEE CGT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, abstract shape with a central vertical stroke and a horizontal stroke intersecting it.

Ivan Candé-González